

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00278 Numéro SIREN : 799 724 943 Nom ou dénomination : A.M RENOVATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/050670

Désignation de l'entreprise		A.M. RENOVATIONS		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		21 DEUXIEME AVENUE		69800 ST PRIEST		
SIRET		7 9 9 7 2 4 9 4 3 0 0 0 2 9				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2		
				Exercice N clos le 31 12 2020		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 619 AS	6 971	1 648
		Autres immobilisations corporelles	AT	19 105 AU	17 764	1 341
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *		BH	BI			
TOTAL (III)		BJ	27 724	BK	24 736	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	120 449 BY	120 449	
		Autres créances (3)	BZ	95 778 CA	95 778	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE	
Disponibilités	CF		62 943 CG	62 943		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	279 170	CK	279 170	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	306 894	1A	24 736	
Renvois (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

2020

BILAN - ACTIF

N° 2050

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **A.M.RENOVATIONS**

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)		
		Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires		
		Fonds commercial		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		
		Constructions		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 648	3 372
		Autres immobilisations corporelles	1 341	889
		Immobilisations en cours		
		Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		
		Autres participations		
		Créances rattachées à des participations		
		Autres titres immobilisés		
		Prêts		
		Autres immobilisations financières		
	TOTAL (II)		2 989	4 260
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		
		Clients et comptes rattachés	120 449	103 169
		Autres créances	95 778	124 418
		Capital souscrit et appelé, non versé		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement		
		Disponibilités	62 943	36 511
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		279 170	264 098
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		282 158	268 358

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A. M. RENOVATIONS		Néant ☐ *	
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000.)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC
	Réserve légale (3)			DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	DG
	Report à nouveau			DH	90 107
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	111 771
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	202 978
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 355
	Dettes fiscales et sociales			DY	47 111
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	6 519
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	79 180	
Écart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	282 158	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			- Écart de réévaluation libre	1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : A.M. RENOVATIONS

		Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
	Écarts de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	90 107	1 085
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	111 771	89 022
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	202 978	91 207
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers	11 195	118 039
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 970
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 355	8 432
	Dettes fiscales et sociales	47 111	44 162
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 519	2 549
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL (IV)	79 180	177 151
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	282 158	268 358
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	79 180	173 181
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Désignation de l'entreprise		A. M. RENOVATIONS				Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue {	Biens *	FD		FE		FF	
		Services *	FG	410 123	FH		FI	410 123
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	410 123	FK		FL	410 123	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	410 123
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	207 140	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	210	
	Salaires et traitements *					FY	38 928	
	Charges sociales (10)					FZ	18 476	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *		GA	2 612		
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)		GE					
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	267 366
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	142 757	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	142 757	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : A.M. RENOVATIONS

			Exercice N	Exercice N -1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services	410 123	379 381	
	Chiffres d'affaires nets		410 123	379 381	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				
	Autres produits (1) (11)				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		410 123	379 381	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)		207 140	157 211	
	Impôts, taxes et versements assimilés		210	1 348	
	Salaires et traitements		38 928	72 588	
	Charges sociales (10)		18 476	25 129	
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements - dotations aux provisions	2 612	5 510
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			
		Autres charges (12)			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		267 366	261 786	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			142 757	117 595
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (6)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			142 757	117 595	

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

④

Désignation de l'entreprise		A.M. RENOVATIONS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 646
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 646
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	35
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	35
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	5 611
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	36 597
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	415 769
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	303 998
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	111 771
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP	4 837
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(9) Dont transfert de charges			A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)			A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A6	
	dont cotisations facultatives Madelin			A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : A.M. RENOVATIONS

		Exercice N	Exercice N -1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 646	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	5 646	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	35	805
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	35	805
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		5 611	(805)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		36 597	27 768
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		415 769	379 381
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		303 998	290 359
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		111 771	89 022
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	4 837	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	(9) Dont transferts de charges		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2020

Désignation de l'entreprise		A. M. RENOVATIONS				Néant ☐	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				
			2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre (dont composants L9)	KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui (dont composants M1)	KM	KN	KO		
	Installations gales, agencements, aménagements des constructions	(dont composants M2)	KP	KQ	KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels (dont composants M3)	KS	8 619	KT	KU	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	KW	KX		
		Matériel de transport *	KY	17 764	KZ	LA	900
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	LC	LD	441	
		Emballages récupérables et divers *	LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH	LI	LJ			
	Avances et acomptes	LK	LL	LM			
	TOTAL III	LN	26 383	LO	LP	1 341	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T		
		Autres participations	8U	8V	8W		
		Autres titres immobilisés	1P	1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V			
TOTAL IV		LQ	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	26 383	ØH	ØJ	1 341	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
		Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				
		1	2	3	4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO	LV	LW	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS	MG	MH	MI	
		Installations techniques, matériel et outillages industriels	IT	MJ	MK	8 619	ML
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IU	MM	MN	MO	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	18 664	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	441	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB		
	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF		
	TOTAL III	IY	NG	NH	27 724	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW	
		Autres participations	IØ	ØX	ØY	ØZ	
		Autres titres immobilisés	I1	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G		
TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	27 724	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD

Exercice N clos le

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU A.M. RENOVATIONSNéant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑥

Désignation de l'entreprise		A. M. RENOVATIONS						Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 247	QA	1 724	QB		QC	6 971
Autres immobilisations incorporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	16 876	QI	889	QJ		QK	17 764
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	22 123	QV	2 612	QW		QX	24 736
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	22 123	ØP	2 612	ØQ		ØR	24 736
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Installations techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑦

Désignation de l'entreprise		A. M. RENOVATIONS						Néant ☐		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1	2		3		4			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Apports dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1) *	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5^{ème} du CGI

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

2020

2056

Provisions inscrites au bilan

Extension 1

Provisions pour hausse des prix

[illegible]

Extension 2

[illegible]

2020

2056

Provisions inscrites au bilan

Extension 3

Provisions pour impôts

[illegible]

Extension 4

Autres provisions pour risques et charges

[illegible]

2020

2056

Provisions inscrites au bilan

Extension 5

Provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières

[illegible]

Provisions inscrites au bilan

Extension 6

Autres provisions pour dépréciation

[illegible]

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑧

Désignation de l'entreprise		A. M. RENOVATIONS				Néant ☐					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	120 449		120 449						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY	753		753						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 210		2 210						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	12 575		12 575					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	80 239		80 239						
Charges constatées d'avance		VS									
TOTALUX		VT	216 227	VU	216 227	VV					
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 355		14 355						
Personnel et comptes rattachés		8C	337		337						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 376		4 376						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	34 589		34 589						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 830		6 830						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	980		980						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	11 195		11 195						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 519		6 519						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	79 180	VZ	79 180						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ									
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									
(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise		A. M. RENOVATIONS		Néant ☐		Exercice N clos le		
						3 1 1 2 2 0 4 0		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 111 771		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du CGI)							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX		
	Amendes et pénalités			35 Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)					I7 36 597		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)		I8		
				- imposées au taux de 0 %		ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme		WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A)		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZY		
	Majoration d'amortissement *					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
		ZFU - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS		
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	XG
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	
Créance dégagée par le report en arrière de déficit					ZI			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			{ Bénéfice (I moins II)		XI	148 403		
			{ Déficit (II moins I)			XJ		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL		
RÉSULTAT FISCAL			BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	148 403 XO		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

2058A-SD

EXTENSION 1

REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé

Montant

2058A-SD

EXTENSION 2

CEBP Informatique 2021


**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : A.M. RENOVATIONS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET
RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code
général des impôts)

11

Désignation de l'entreprise		A. M. RENOVATIONS										Néant ☐ *							
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 085			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	89 022				- Autres réserves	ZD											
	Prélèvements sur les réserves	ØE					Dividendes	ZE											
							Autres répartitions	ZF											
							Report à nouveau	ZG											
TOTAL I		ØF	90 107			(N.B. le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZH											
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :							
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail					J7			)	YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier											YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus											YS							
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance											YT	168 360					
		- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8			)	XQ							
		- Personnel extérieur à l'entreprise											YU						
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	15 700					
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage											YV						
	IMPÔTS ET TAXES	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES			)	ST	23 080						
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										ZJ	207 140						
		- Taxe professionnelle*, CFE et CVAE											YW						
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					ZS			)	9Z	210						
		Total du poste correspondant à la ligne X du tableau n° 2052-SD										YX	210						
TVA	- Montant de la TVA collectée											YY							
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *											ØB							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK							
	- Numéro de centre agréé *	XP						- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI											RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA				Plus-values à 15 %	JK				Plus-values à 0 %	JL							
						Plus-values à 19 %	JM				Imputations	JC							
	Groupe : résultat d'ensemble	JD				Plus-values à 15 %	JN				Plus-values à 0 %	JO							
						Plus-values à 19 %	JP				Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale										JH				n° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : A.M. RENOVATIONS

		Exercice N	Exercice N -1
RENSEIGNEMENTS DIVERS			
DIVERS T.V.A. ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	168 360 133 917
		- Locations, charges locatives et de copropriété	319
		- Personnel extérieur à l'entreprise	
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	15 700 3 375
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	
		- Autres comptes	23 080 19 599
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	207 140 157 211
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	1 348
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés	210
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	210 1 348
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		
DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD

2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(12)

Désignation de l'entreprise		A. M. RENOVATIONS				Néant ☐	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
I - IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus- value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
			19%	15% ou 12,80%	0%		
7	8	9	10			11	
I - IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - AUTRES ÉLÉMENTS	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	20						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A

Extension 2

Plus-values, moins-values-Autres éléments : divers

[illegible]

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant réintégré antérieurement	Montant compns dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	Sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	Sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> CGI)				
	TOTAL 1				

Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{er} <i>quater</i> du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
--	---	----------------------------------	--	------------------------------

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A.M. RENOVATIONS		Néant ☐ *			
		Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou de 12,8 % ^②					
① Entreprises soumises à l'IS		Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ①					
② Entreprises soumises à l'IR		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ①					
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU							
Origine		Moins-values à 12,8 %		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %			
①		②		③			
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *							
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme		Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (col. J = S+D+F-G-H)
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % ⁽¹⁾		
①		②		③		④	
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2020

15

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A.M. RENOVATIONS				Néant ☐	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} alinéas de l'article 39-1-5^{ème} du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve			Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
①	②	③	④		⑤		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(16)

Désignation de l'entreprise SASU A.M. RENOVATIONS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020
		Données en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
- Dont apprentis		YF	
- Dont handicapés		YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	410 123	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	410 123	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	202 303	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OY		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	202 303	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)	OG	207 820	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF.	SA	207 820	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	410 123	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	/ /	GZ
Date de cessation	HR	/ /	

(1) ATTENTION : Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2020

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CGI)

17

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

Exercice clos le	3	1	1	2	2	0	2	0	N° SIRET	7	9	9	7	2	4	9	4	3	0	0	0	2	9
Dénomination de l'entreprise	A.M. RENOVATIONS																						
Adresse (voie)	21 DEUXIEME AVENUE																						
Code postal	6	9	8	0	0	Ville	ST PRIEST																
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1											NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONNAIRES CORRESPONDANTES	P3										
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2											NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONNAIRES CORRESPONDANTES	P4										

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique											Dénomination																					
N° SIREN (si société établie en France)											% de détention											Nb de parts ou actions										
Adresse	N°											Voie																				
Code postal											Commune											Pays										

Forme juridique											Dénomination																					
N° SIREN (si société établie en France)											% de détention											Nb de parts ou actions										
Adresse	N°											Voie																				
Code postal											Commune											Pays										

Forme juridique											Dénomination																					
N° SIREN (si société établie en France)											% de détention											Nb de parts ou actions										
Adresse	N°											Voie																				
Code postal											Commune											Pays										

Forme juridique											Dénomination																					
N° SIREN (si société établie en France)											% de détention											Nb de parts ou actions										
Adresse	N°											Voie																				
Code postal											Commune											Pays										

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)											Nom patronymique											Prénom(s)																						
Nom marital											% de détention											Nb de parts ou actions																						
Naissance :	Date											N° Département											Commune											Pays										
Adresse :	N°											Voie																																
Code postal											Commune											Pays																						

Tire (2)											Nom patronymique											Prénom(s)																						
Nom marital											% de détention											Nb de parts ou actions																						
Naissance :	Date											N° Département											Commune											Pays										
Adresse :	N°											Voie																																
Code postal											Commune											Pays																						

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2020

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III du CGI)

18

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

1 1 (1)

Néant ☐

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 0	N° SIRET	7 9 9 7 2 4 9 4 3 0 0 0 2 9
Dénomination de l'entreprise	A. M. RENOVATIONS		
Adresse (voie)	21 DEUXIEME AVENUE		
Code postal	69800	Ville	ST PRIEST
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : P5			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	799724943
Désignation du déclarant	A. M. RENOVATIONS 21 DEUXIEME AVENUE 69800 ST PRIEST
Code activité NAF	
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

Désignation du conseil	☐ Pas de conseil
	☐ Comptable
	☐ Cabinet Conseil
	☒ Expert - Comptable

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RN
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2020
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2020
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2019
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				☒
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU A M RENOVATIONS	
SIRET 7 9 9 7 2 4 9 4 3 0 0 0 2 9	Mél:
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
21 DEUXIEME AVENUE 69800 ST PRIEST	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ
Activités exercées
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %	0	Bénéfice imposable à 28%
			110 283
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%	

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
immobilier cotée			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)
--

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité Informatisée ?
Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL BH EXPERTISE 53 RUE GEORGES COURTELIN 69100 VILLEURBANNE	
Tél:	Tél:
OGA/OMGA	Viséur conventionné
(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné	Date: 26/02/2021
	Lieu: VILLEURBANNE
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: MR LAZAG
	PRESIDENT
	Signature: LAZAG

* Au niveau du cadre C, le montant du bénéfice taxé à 31 % ou à 33 1/3 % doit être porté dans la case « bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 % ». Par ailleurs, il est demandé de préciser le taux d'IS appliqué en annexe libre de la liasse fiscale.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2020

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐**H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommés versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

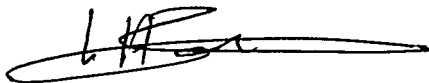
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

SASU 'A.M RENOVATIONS'
Société par actions simplifiée au capital de 1000 €uros
Siège social : 21 DEUXIEME AVENUE 69800 SAINT-PRIEST
RCS N° 799 724 943

ANNEXE

Des comptes annuels clos
Le 31/12/2020

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. H. R.', written over a horizontal line.

PREAMBULE

L'exercice social clos le **31/12/2020** a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **282158 Euros**

Le résultat net comptable est égal à un bénéfice de **111771 Euros**.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le **31/12/2020** par le dirigeant

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une Dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

2 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1 Frais de recherche & développement = 0 Euros

Frais de recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Total				

2.2 Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

2.2.1 Immobilisations brutes = 27724 Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds commercial				
Constructions				
Installations Techniques	8619			8619
matériel et outillage industriels				
Installations générales				
agencements divers				
Matériel de transport	17764	900		18664
Autres immo corporelles		441		441
Immobilisations financières				
Total	26383	1341		27724

2.2.2 Amortissements et provisions d'actif = 24736 Euros

Amort & provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Constructions				
Installations Techniques	5247	1724		6971
matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	16876	889		17764
Autres immobilisations corporelles				
Total	22123	2612		24736

2.2.3 Détails des immobilisations et amortissement en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amort	Valeur nette	Durée
Fonds commercial				
Constructions				
Installations techniques	8619	6971	1648	
matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements divers,				
Matériel de transport	18664	17764	900	
Autres immo corporelles	441		441	
Immobilisations financières				
Total	27724	24736	2989	

2.3 – Etat des créances = 279170 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif circulant & charges d'avance	279170	279170	
Total	279170	279170	

2.4 Produits à recevoir par postes du bilan = 279170 €uros

Produits à recevoir	Montant
Stock	
Clients et comptes rattachés	120449
Autres créances	95778
Valeur mobilière de placement	
Disponibilités	62943
Total	279170

3.1 - Capital social = 1000 €uros

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10	1000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10	1000

***3.2 Etat des dettes = 79180 Euros**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	11195	11195		
Avance et acompte reçus				
Fournisseurs	14355	14355		
Dettes fiscales & sociales	47111	47111		
Autres dettes	6519	6519		
Produits constatés d'avance				
Total	79180	79180		

4 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires = 410123 Euros

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises		
Prestations de service	410123	
Production stockée		
Autres produits		
Total	410123	

4.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

5 – DETAIL DES POSTES CONCERNANT PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

5.1 -- Produits à recevoir =

Produits à recevoir	Montant
Total	

5.2– Charges constatées d'avance =

Charges constatées d'avance	Montant
Total	

5.3– Charges à payer =

Charges à payer	Montant
Total	

SASU 'A.M RENOVATIONS'
Société par actions simplifiée au capital de 1000 Euros
Siège social : 21 DEUXIEME AVENUE 69800 SAINT-PRIEST
RCS N° 799 724 943

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 Décembre 2020

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31 Décembre 2020** ainsi que sur les comptes annuels du dit exercice soumis aujourd'hui à votre proposition.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés sont conformes à la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation du plan comptable général.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice il a été réalisé un chiffre d'affaires de **410123 Euros**

Les charges d'exploitation se sont élevées à **267366 Euros**

Le compte de résultat fait apparaître un Résultat bénéficiaire égale à **111771 Euros**

RESOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

La société continue son activité normalement.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Aucune prise de participations n'a été réalisée au cours de l'exercice.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du point de vue fiscal eu égard de l'article 39- 4 du même code.

REMUNERATION DU PRESIDENT

Aucune rémunération n'a été allouée au président pour l'exercice écoulé.

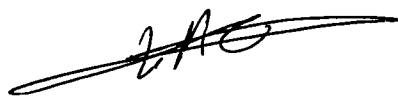
APPLICATION DE L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article L227-10 du code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audits articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Le Président
MR WALID LAZRAG



SASU 'A.M RENOVATIONS'
Société par actions simplifiée au capital de 1000 Euros
Siège social : 21 DEUXIEME AVENUE 69800 SAINT-PRIEST
RCS N° 799 724 943

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE

Du 30 Juin 2021

L'an deux mille vingt un,
Le 30 Juin à onze heures

Les actionnaires de La **SASU 'A.M RENOVATIONS'**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de **1000 Euros**, divisé en 100 actions de **10 Euros** chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Sont présents :

- **MR WALID LAZRAG** Président actionnaire
Propriétaire de cent actions, ci **100**
- TOTAL égal au nombre d'actions composant le
capital de cent actions, ci **100**

MR WALID LAZRAG préside la séance en qualité de Président

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce.
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé.
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des actionnaires non Présidents plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai toutes questions au Président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le **31 Décembre 2020**,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce.
- Rémunération du Président,

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes afférents à l'exercice clos le **31 Décembre 2020**, Les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide l'affectation du résultat Bénéfice de **111771 Euros** comme suit :

- ✓ 103371 Euros en report à nouveau
- ✓ 8400 euros en dividendes

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En application des dispositions de l'article L227-10 du code de commerce l'assemblée générale prend acte qu'aucune convention de la nature de celles visées aux dits articles n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE DU PROCES VERBAL

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture a été signé par tous les actionnaires.

MR WALID LAZRAG

